

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un atelier de carrosserie dans la zone d'activité Krakelshaff à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/25/0012 de la part de Monsieur Yves Winandy concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un atelier de carrosserie dans la zone d'activité Krakelshaff à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 15 janvier 2025.

Fait à Bettembourg, le 16 janvier 2025

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre